

QUE FAIRE DE CERTAINS OBJETS VOLUMINEUX ETRÉSIDUS ?



Électroménagers, meubles et vêtements

Si vous avez des électroménagers, meubles et vêtements en bonne condition, vous pouvez les donner à divers organismes qui s'occupent de donner une seconde vie aux objets dont vous n'avez plus besoin ou les apporter aux centres de réemploi des écocentres (voir cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca). S'ils ne sont pas réutilisables, vos meubles et électroménagers (retirez les portes pour éviter qu'un enfant s'y enferme) sont ramassés le jour de la collecte des ordures ménagères. Les appareils réfrigérants (réfrigérateurs, congélateurs, celliers et refroidisseur à vin) ne seront cependant pas ramassés. GoRecycle offre un service gratuit de collecte à la porte et sans obligation d'achat pour ces appareils réfrigérants. Ce service est complémentaire à la collecte à domicile offerte par les détaillants lors d'un achat (voir gorecycle.com/fr/ramassage-electromenager-gratuit).

Appareils électroniques

Vous pouvez apporter vos ordinateurs, moniteurs et téléphones mobiles dans les grands magasins d'appareils électroniques. Ils récupéreront aussi : chargeurs, imprimantes, tablettes, téléavertisseurs, etc. (voir recyclermeselectroniques.ca/qc).

Résidus verts

La collecte des résidus verts se tient au printemps et à l'automne. Les résidus verts doivent être déposés en bordure de rue au même endroit que les ordures ménagères, entre 19 h la veille et 7 h le matin de la collecte. Pour connaître les dates exactes de collectes, consultez montreal.ca/ville-marie.

Pneus usés

Si votre garage ne récupère pas vos pneus usés, vous devez les apporter dans l'un des **écocentres**. Ils ne sont pas ramassés lors de la collecte des ordures ménagères.

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les résidus de produits d'usage courant, toxiques pour vous et pour l'environnement, tels les médicaments, piles, batteries d'automobiles, bouteilles de propane et peintures, peuvent être apportés à l'un des écocentres. Les garages, les pharmacies et les quincailleries peuvent accepter de récupérer certains RDD (visitez cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca, appelarecyclier.ca, ecopeinture.ca).

Résidus de construction, de rénovation et de démolition

Les résidus de construction, de rénovation et de démolition (d'un format inférieur à 1 m³ à la fois par item et article et pour un total maximum de 5 m³ à la fois) sont ramassés **le jour de la collecte des ordures ménagères**.

*Merci de faire la différence en gardant votre quartier propre
et en protégeant l'environnement. Contribuons ensemble
à réduire les déchets voués à l'enfouissement !*

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Éco-quartier Ville-Marie
de Sainte-Marie et Saint-Jacques
2240, rue Fullum
☎ 514 523-9220

Éco-quartier Ville-Marie
de Peter-McGill
1240, rue Saint-Marc
☎ 514 933-1069

Bureau Accès Montréal
de Ville-Marie
800, boul. De Maisonneuve Est, RDC
📍 Berri-UQAM

Les écocentres de Montréal

Les écocentres sont tous accessibles aux résidentes et résidents de Ville-Marie sur présentation d'une preuve de résidence et d'une preuve d'identité avec photo.

🌐 montreal.ca/sujets/ecocentres

Les plus proches sont :

Écocentre La Petite-Patrie
1100, rue des Carrières
☎ 514 872-0384

Écocentre Côte-des-Neiges
6925, ch. de la Côte-des-Neiges
☎ 514 872-0384

Utilisez un bac plutôt qu'un sac !

Afin de réduire l'impact environnemental que génère l'utilisation de sacs de plastique, l'Arrondissement vous encourage à utiliser le bac montréalais de 67 litres pour déposer vos matières à récupérer.

Pour obtenir ce bac ou un bac roulant de 120, 240 ou 360 litres si vous n'en avez jamais eu, ou en cas de bris, de vol ou de perte, passez au Bureau Accès Montréal, écrivez-nous à bamvm@montreal.ca, ou communiquez avec le ☎ 311.



Pour plus de renseignements :
☎ 311
🌐 montreal.ca/ville-marie

TOUT SUR LES COLLECTES

VILLE MARIE

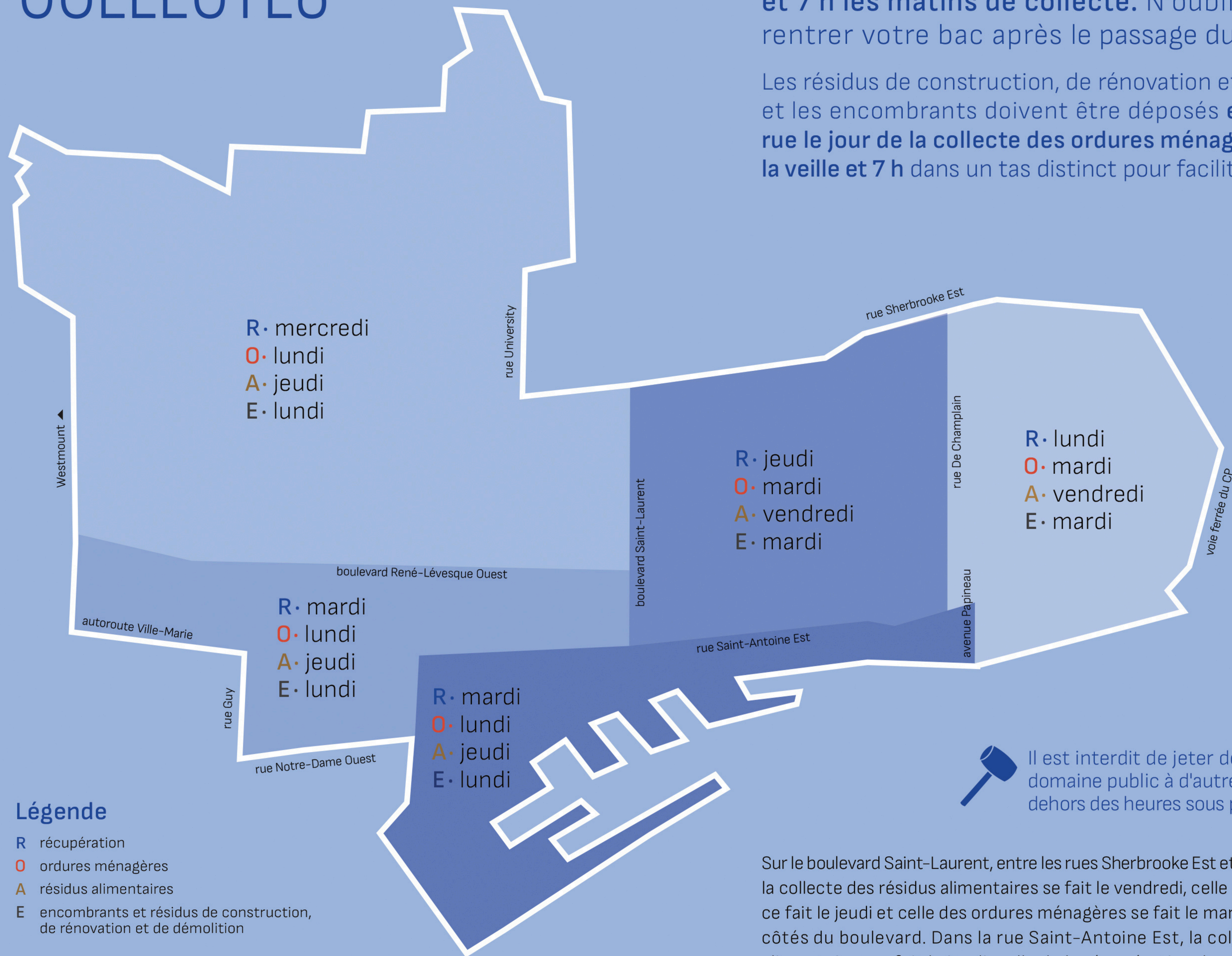


*Ville-Marie,
propre à nous.*

montreal.ca/ville-marie

Ville-Marie
Montréal

HORAIRE DES COLLECTES



Légende

- R récupération
- O ordures ménagères
- A résidus alimentaires
- E encombrants et résidus de construction, de rénovation et de démolition

Il est interdit de jeter vos ordures ménagères dans les poubelles situées sur le domaine public.

Attention

Pour des raisons de propreté, vous devez déposer votre bac en bordure de rue **entre 19 h la veille et 7 h les matins de collecte**. N'oubliez pas de rentrer votre bac après le passage du camion.

Les résidus de construction, de rénovation et de démolition et les encombrants doivent être déposés **en bordure de rue le jour de la collecte des ordures ménagères entre 19 h la veille et 7 h** dans un tas distinct pour faciliter les collectes.

Il est interdit de jeter des résidus sur le domaine public à d'autres endroits et en dehors des heures sous peine d'amende.

Sur le boulevard Saint-Laurent, entre les rues Sherbrooke Est et Saint-Antoine Est, la collecte des résidus alimentaires se fait le vendredi, celle de la récupération ce fait le jeudi et celle des ordures ménagères se fait le mardi, et ce, des deux côtés du boulevard. Dans la rue Saint-Antoine Est, la collecte des résidus alimentaires se fait le jeudi, celle de la récupération, le mardi, et celle des ordures ménagères, le lundi. Sur le boulevard René-Lévesque Ouest, la collecte de la récupération se tient le mercredi du côté nord et le mardi du côté sud. Dans la rue Sherbrooke, les collectes sont effectuées des deux côtés de la rue.

Je composte



Aliments crus, cuits ou avariés

Papier/carton souillés

Je récupère dans mon bac montréalais/bac roulant

- Videz et rincez les contenants.
- Disposez les matières très sales ou imbibés dans le compost.
- Séparez les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte)
- Retirez les couvercles des pots et contenants, sauf pour les petits bouchons.



Je dépose à l'écocentre ou en bordure de rue

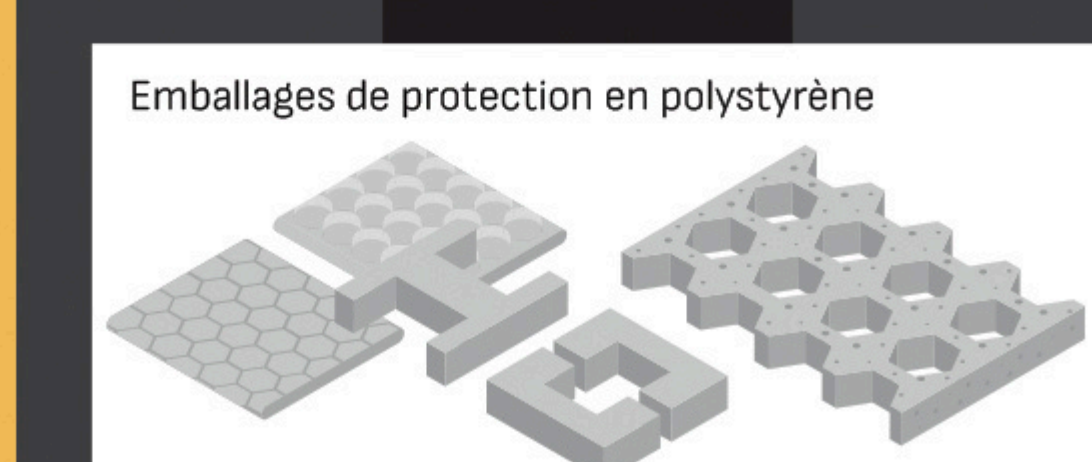
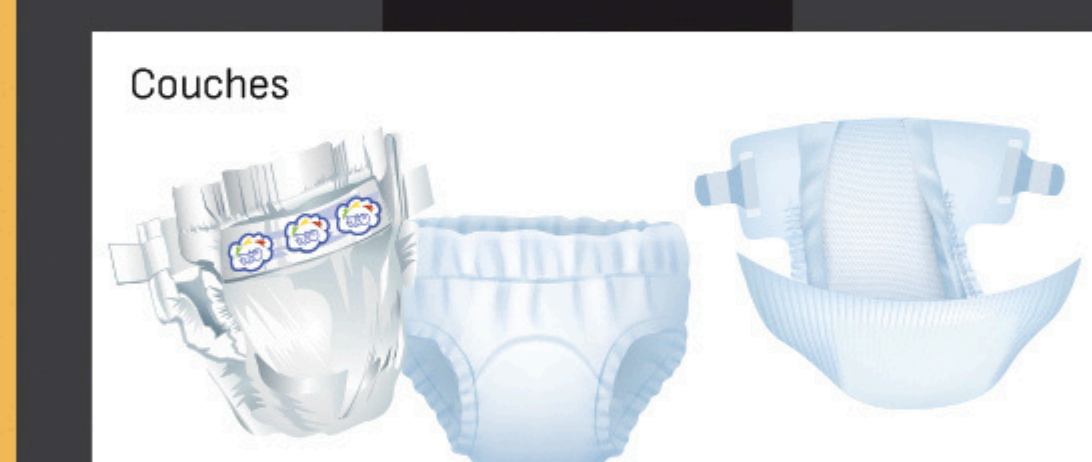
Je consulte les informations au verso et je visite : montreal.ca/sujets/encombrants-et-materiaux-de-construction



Je dispose de façon responsable



Je jette aux ordures



En cas de doute, je consulte mon éco-quartier pour savoir comment m'en départir ou je visite : cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca